

FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS
DE FABRICANTS D'HORLOGERIE

BIENNE 15 janvier 1964.
TÉL. (032) 2 17 17

LE PRÉSIDENT

STELLUNG	
Bel. 844.8. MA	
CE	
R	16. JAN. 1964
1/4	ak
Kopie an	

Division du commerce
du Département fédéral de l'économie publique
Palais fédéral

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Je prends la liberté de me référer à ma lettre du 6 janvier dans laquelle je vous signalais le succès rencontré lors de la dernière session à Dublin.

A la suite d'une conversation téléphonique avec Dublin, la date de la venue en Suisse des Irlandais a été fixée définitivement aux 18/19/20 et 21 février 1964. Les trois premiers jours seraient consacrés à des visites d'écoles d'horlogerie et autres instituts scientifiques horlogers; le quatrième jour à la session proprement dite et au repas dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre.

Comme vous le savez, M. l'Ambassadeur Rossat avec votre aimable autorisation, a bien voulu fonctionner comme chef de la délégation suisse lors de la séance de Dublin. Nous serions très désireux de le voir prendre part à nouveau à la session de février, en cette même qualité.

Nous serions heureux si nous pouvions compter sur la participation de M. l'Ambassadeur Rossat dès mercredi matin 19 février et jusqu'à samedi midi 22 février. Si vous pouviez donner votre accord au déplacement de M. Rossat, il va de soi que notre organisation professionnelle prendrait à sa charge les frais de voyage de ce dernier Dublin - aéroport suisse ainsi que les frais de son séjour dans notre pays.

Par avance je vous remercie de la réponse que vous voudrez bien me faire et la souhaite favorable.

Dans l'intervalle, je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de ma haute considération.


Gérard Bauer

